

Second communiqué : L'UPR réitère solennellement son appel au report de l'élection législative partielle prévue ce dimanche à Mayotte.



Dans un [communiqué triomphal](#) publié au petit matin, la ministre des Outre-mer Annick Girardin a annoncé avoir conclu avec les élus, les syndicats et les collectifs de Mayotte, un accord devant entraîner la levée des barrages sur l'île, dans la matinée d'aujourd'hui, le 14 mars 2018.

Comme l'ont relayé tous les médias mahorais, et comme peut le constater la population sur place, il n'en est rien. Les accords conclus par les dirigeants locaux avec la représentante du gouvernement français ont été désavoués par la base des manifestants, échaudés par les promesses précédentes, qui annoncent que ces barrages sont maintenus tant que les promesses ne sont pas concrétisées par des résultats tangibles.

La situation reste donc bloquée :

- les circulaires électorales ne sont toujours pas arrivées chez les électeurs à l'avant-veille de la fin de la campagne électorale,
- le candidat de l'UPR, Alexandre Alçuyet, ainsi que nos militants, ne sont pas en mesure de coller les affiches sur l'ensemble des panneaux électoraux, faute de pouvoir circuler librement,
- de nombreux électeurs, assesseurs et scrutateurs ne seront pas en mesure de gagner les bureaux de vote dimanche,
- le climat politique, de type quasi-insurrectionnel, n'offre ni les conditions d'organisation normales, ni la sérénité et

Union Populaire Républicaine | UPR

~~L'union du peuple pour rétablir la démocratie en libérant la France de la prétendue union européenne de l'OTAN et de l'euro~~
l'apaisement nécessaires au bon déroulement du scrutin (voir [ici](#) ou [ici](#)).

Le voyage de Mme Girardin n'ayant absolument pas amélioré la situation, l'UPR réitère solennellement sa demande de report de l'élection législative partielle du 18 mars 2018.
